ma.
es

a avec Rodolphe Delettre et peluches.

eux, mais plutôt à des ts, lors d'animations sur la aturité et de réunions de ts », expliquent les trois spondantes, qui ont reçu le u des mains de Rodolphe tre et Frédéric Nonmam, agasin Ikea.

ntacts
riels : antenne29-1 prema.com ; nne29-3 prema.com ; nne29-2 prema.com

s par un kinésithérapeute, u le mardi, à 14 h 30, au age laïque du Pilier-Rouge, rue Fleurus. Contact : 96.37.54.32.

. Permanence de l'Associa- ur le droit de mourir dans la , vendredi, de 10 h 30 à l'espace associatif, 6, rue -ar-Créac'h. Renseignements droits des patients selon la etti d'avril 2005 et le décret ier 2010, sur les directives ées, sur le choix et le rôle de nne de confiance, sur la fin sur l'association.
s : tél. 02.98.46.92.17 (pen- la permanence) ou 0.44.20 ; courrier électroni- md29@admd.net

Alzheimer. Un Café Parenthèse destiné aux aidants

France Alzheimer 29 innove en créant le premier Café Parenthèse, destiné aux aidants familiaux dont le malade a été placé en établissement. Un rendez-vous mensuel va être proposé.

De droite à gauche : Yvette, Béatrice et Marie-Hélène, les bénévoles, Natalie Fournier, psychologue, le Dr Jean-Luc Louis et Joël Jaouen, président de France Alzheimer 29.

Le départ du malade Alzheimer de son domicile pour rejoindre un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) est vécu douloureusement par l'aidant familial, qui est le plus souvent le conjoint ou un enfant. Son malade parti, l'aidant se retrouve seul et dépourvu des soutiens mis en place lors du maintien à domicile. L'association France Alzheimer 29 innove encore une fois en créant, pour ces aidants, un Café Parenthèse animé par une psychologue et des bénévoles.

Questions spécifiques

« L'idée est née d'une discussion avec le Dr Jean-Luc Louis, qui a imaginé ce café comme un lieu où les personnes vont pouvoir décompresser et trouver des réponses aux questions qu'elles se posent sur l'évolution de la maladie. Et elles pourront aussi s'exprimer sur ce qu'elles ressentent, il y a souvent beaucoup de culpabilité parce qu'elles n'ont pas pu garder auprès d'elle leur malade », souligne Natalie Fournier, psychologue de France Alzheimer 29.

L'association, qui fêtait hier le septième anniversaire de son Bistrot Mémoire au Moulin-Blanc, au café « Côté mer », va donc ouvrir un nouveau lieu, : sur le port de commerce, cette fois : c'est au café « L'Effet Mer » que, chaque dernier mercredi du mois, se tiendra le Café Parenthèse.

« Les aidants rencontrent des problèmes différents quand leur proche est en structure. Certains continuent à venir seuls au Bistrot Mémoire, en raison des liens d'amitié qu'ils ont créés, mais ils ne peuvent y trouver de réponses à leurs questions spécifiques. On fera une enquête auprès des aidants concernés, afin de connaître leurs attentes ».

Si le Bistrot Mémoire permet aux aidants accompagnés de leurs malades de retrouver une vie sociale et un lieu d'échanges, tous les sujets ne peuvent y être abordés en présence des malades qu'il faut protéger.

Partage d'expériences

La rencontre d'autres aidants sera aussi l'un des piliers de cette initiative. « La maladie d'Alzheimer et les troubles apparentés touchent 60 % des résidants d'un Ehpad. "Et maintenant, qu'est-ce qui va lui arriver ?", c'est souvent la première question que la famille me pose lorsqu'un malade entre en institution », souligne le Dr Louis, médecin en Ehpad. Et à cette question, les professionnels ne sont pas seuls à pouvoir apporter une réponse. Le Café Parenthèse sera là aussi pour partager des expériences vécues. « Les aidants se retrouvent face à des manifestations de plus en plus graves de la maladie, devant un proche devenu ingérable puisqu'il a fallu le placer en institution, mais ils ont de moins en moins de personnes pour les écouter. Le Café Parenthèse sera là pour ça, sans être pour autant un défouloir », dit Natalie Fournier.

Catherine Le Guen

> *Pratique*
Café Parenthèse au café L'Effet mer 36, quai de la Douane chaque dernier mercredi du mois, de 15 h 30 à 17 h 30. Premier café le mercredi 27 février ; inscriptions auprès de France Alzheimer 29 18 rue Voltaire au 02.98.44.90.27, le mardi, le jeudi et le vendredi, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, ainsi que le lundi, de 9 h 30 à 11 h 30.

me

Angelman. Première journée internationale vendredi

La première journée internatio-

l'âge d'un an, 15 jours d'hospi-